



REGLEMENT DES 6 HEURES DE L'ERDRE OCTOBRE ROSE

Samedi 17 OCTOBRE 2020

L'événement «Les 6 heures de l'Erdre » se déroulera sur le plan d'eau de la Jonelière à partir de l'espace nautique du Centre Nautique Nantais route de la Jonelière 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE.

Les conditions d'accès à l'épreuve sont précisées dans le module d'inscription en ligne sur notre site internet

La licence surf en cours de validité ou la présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique du stand up paddle en compétition sera obligatoire pour pouvoir participer à l'épreuve.

Les participants mineurs de 12 ans et plus devront présenter obligatoirement une autorisation parentale remplie signée de leurs parents. Les mineurs de moins de 12 ans ne sont pas admis à s'inscrire à la course.

Assurances :

Il est rappelé que chaque personne doit être couverte par une assurance accident, familiale ou individuelle. Les organisateurs ne prennent pas en charge l'assurance individuelle accident des participants

Inscriptions :

Les pré-inscriptions se font via l'application en ligne sur notre site internet www.cvannantes.org

Il est formellement interdit à toute personne non inscrite de participer à l'événement.

Déroulement de l'épreuve :

Le circuit, d'une longueur d'environ 2000 mètres (2km), sera adapté aux conditions du jour.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la longueur du parcours ou de raccourcir la durée de l'épreuve pour préserver la sécurité des concurrents.

Les équipes seront composées de 1 à 6 coureurs maximum.

Une seule planche est autorisée par équipe. Leash obligatoire.

Le directeur de course précisera les consignes de sécurité au briefing

Tous les participants feront le même parcours.

Les passages de relais devront se faire obligatoirement dans la zone prévue et précisée le jour de la course. Le fair-play doit être de mise !

La fréquence des relais est laissée libre aux participants. Au terme de 5h50 de course, plus de aucun relai ni tour supplémentaire ne seront autorisés.

Le classement sera établi au bout des 6 heures en fonction du nombre de tours effectués par les équipes. Sera déclarée victorieuse, l'équipe qui aura parcouru la plus longue distance au terme de l'épreuve.

Si les équipes sont dans le même tour au terme des 6 heures, elles seront départagées dans l'ordre de franchissement de la ligne d'arrivée.

Catégories :

- solo homme
- solo femme
- duo homme
- duo femme
- duo mixte
- équipe homme
- équipe femme
- équipe mixte

Participation des concurrents avec des planches de stand up paddle de toutes catégories jusqu'à 14 rigides ou gonflables.

Droit à l'image : Les organisateurs informent les concurrents que des images seront prises durant l'épreuve

Respect des gestes protecteurs : les organisateurs informent les concurrents et accompagnateurs que le port du masque sera obligatoire à terre sur les espaces extérieurs dans la zone du Centre nautique Nantais

Des points de lavage des mains seront mis à disposition du public et des participants.

Les organisateurs souhaitent sensibiliser les participants et accompagnateurs sur le fait de respecter la distanciation physique entre les personnes.

Bonne course !!!!